

Québec, le 5 juillet 2005

Me Michèle Beauchamp  
Cartier énergie éolienne inc.  
1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 1255  
Longueuil (Québec) J4K 5G5

**Objet :       Projet de parcs éoliens à L'Anse-à-Valleau et à Baie-des-Sables**  
**Audience publique – Demande de documents**

Maître,

À la demande de la commission d'enquête et d'audience publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) chargée de l'examen des projets en titre, vous lui avez fait parvenir copie intégrale des contrats d'approvisionnement en électricité intervenus entre votre firme et Hydro-Québec.

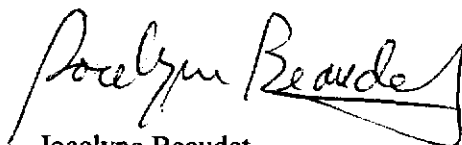
Ces contrats ont déjà été rendus publics, sauf certains renseignements que vous alléguiez être confidentiels.

Après avoir pris connaissance des renseignements en question, la commission en arrive à la conclusion qu'ils ne sont d'aucune utilité pour compléter son analyse du dossier et qu'ils n'apportent rien de plus au débat public actuel.

En conséquence, la commission vous retourne ces documents, qu'elle ne rendra pas publics.

Veuillez agréer, Maître, l'expression de mes sentiments distingués.

La présidente de la commission,

  
Jocelyne Beaudet

c.c. M. Guy Dufort, représentant officiel